



Le SCH et la CMH demandent l'arrêt immédiat de l'enquête de la DGOS sur les gardes et astreintes hospitalières en France

www.scialytique.org

Le Syndicat des Chirurgiens Hospitaliers (SCH) a pris connaissance de l'enquête commanditée par la DGOS (Direction Générale de l'Offre de Soins) aux ARS (Agence Régionale de Santé) pour faire l'état des lieux de l'organisation des urgences médicales, chirurgicales et obstétricales sur le territoire français.

Le SCH déplore la méthodologie et la précipitation (directive du 11 février pour une application au 1 mars !) avec lesquelles sont mise en place l'analyse d'une organisation qui résulte de plus de 50 ans d'expérience et d'adaptation aux évolutions organisationnelles, politiques, et techniques des soins dispensés aux français.

Seule la motivation de réduire, coûte que coûte, le budget alloué aux gardes et astreintes médicales explique cette caricature « d'analyse rigoureuse ». Le SCH en veut pour preuves le choix des amplitudes horaires de travail ubuesques (60h de travail de jour sur 5 jours), une mauvaise foi manifeste en séparant urgence interne et urgence externe des hôpitaux et la volonté de réduire la justification d'une garde de médecins uniquement à son volume d'activité, comme s'il fallait un nombre minimum d'incendie pour créer une garde de pompier!

Si le SCH est d'accord pour apporter son expertise à la réforme de l'organisation des gardes et astreintes en France, il ne peut cautionner le détricotage du système actuel sans aucune concertation avec les professionnels de Santé et sans aucune solution alternative. Nous savons que les finances publiques sont au plus bas. Cependant, la crise ne peut pas justifier la mise en place d'études, manifestement tronquées dans leur élaboration, dont la manipulation des résultats conduira à restreindre inégalement l'accès aux soins financés par les français.

Le maintien d'un réseau d'urgences médicale, chirurgicale et obstétricale, opérationnel 24h/24, facilement accessible par tous et de qualité homogène, doit rester la fondation sur laquelle s'appuie le reste des soins.

Bernard Lenot, Président du SCH, Saint-Brieuc,
Jean-Christophe Paquet, Président-Délégué du SCH, Longjumeau
François Aubart, Président de la CMH